



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 82699

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport concernant un renouveau des politiques publiques de la culture rendu par le Conseil économique, social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de faciliter le partage et la création sur internet en soutenant l'émergence de services culturels numériques indépendants face aux plateformes des grands opérateurs, en confortant le cadre juridique des licences libres. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82699

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4862

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)